

TRANSFÉRER SON DOSSIER D'INSCRIPTION

Au 2nd semestre à l'UG

Etudiant déjà inscrit dans une autre Université pour l'année en cours
(possède une carte étudiante 2022/2023)

Toutes les étapes sont obligatoires.

Comment changer d'établissement au 2nd
semestre



ETAPE

1

Récupérer auprès de votre établissement d'origine le formulaire de « Demande de Transfert départ »

ETAPE

2

Créer son compte en ligne sur ecandidat.univ-guyane.fr du 15 novembre 2022 au 15 décembre 2022

ETAPE

3

Déposer son dossier sur ecandidat.univ-guyane.fr via l'onglet « demande de transfert
Avant le 15 décembre 2022.
(Sans oublier de reverser le formulaire « Transfert départ »)

ETAPE

4

Confirmer la proposition d'admission reçue par la commission pédagogique sur ecandidat.univ-guyane.fr
AVANT le 30 janvier 2023

ETAPE

5

Effectuez votre **inscription administrative & pédagogique** dans le DFR d'accueil (UG), si avis favorable.
AVANT le 30 janvier 2023

Liste des pièces obligatoires*.



- ✚ Carte étudiante de l'année en cours
- ✚ Relevé de notes de l'année en cours
- ✚ Relevé de notes du BAC
- ✚ Formulaire de demande de « Transfert départ »

**Tout dossier incomplet sera rejeté*